



« Cette rue n'est pas une décharge »



Organisation des moyens

La propreté de l'espace public est assurée par 750 agents, à l'échelle **des 37 communes de Toulouse Métropole**. Des équipements adaptés sont régulièrement installés.

- des corbeilles éteignoirs permettent d'écraser un mégot avant de le jeter à la poubelle
- des corbeilles doubles et des abris-bacs dans les endroits les plus fréquentés.
- des sanisettes sont en accès libre : **consultez le plan en ligne**
- un service de collecte sur rendez-vous des encombrants à domicile, est disponible pour tous les habitants

En chiffres

- un budget annuel de 45 millions d'euros
- 750 agents mobilisés : dont 628 en charge du nettoyage ; 65 pour la collecte des encombrants ; 26 agents de la Brigade Contre les Incivilités (BCI) et 31 agents pour le détagage et le désaffichage
- + de corbeilles avec éteignoirs : 3.039 en 2021 (+53% /2019)
- + de distributeurs de sacs à déjections canines : 719 en 2021 (+24% / en 2019)
- 13 uritrottoirs
- 129 balayuses et laveuses et 9 hydrodécapeuses

Une brigade contre les incivilités

La prévention et la répression en matière de propreté sont ses uniques missions. Elle est composée de 26 agents.

Les agents de la brigade patrouillent, dans la rue, en civil et constatent les incivilités : jet de mégot, de papier, déjection canine non ramassée, miction, dépôts sauvages ;

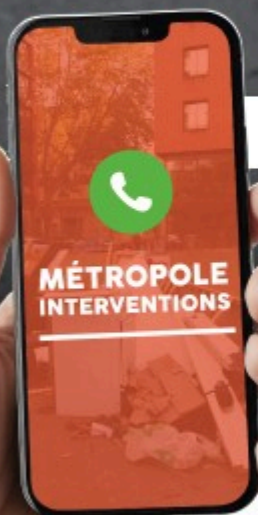
L'amende peut atteindre :



- 450 € (contravention de 3^e classe) pour tout jet de déchet, pour les déjections animales et les mictions
- 750 € (contravention de 4^e classe) pour un dépôt gênant le passage
- 1500 € (contravention de 5^e classe) pour un dépôt effectué à l'aide d'un véhicule



CETTE RUE N'EST PAS UNE DÉCHARGE



0800 201 440*

**Enlèvement gratuit
sur simple rendez-vous !**

*Appel gratuit

**Au cœur de
votre quotidien**

**toulouse
métropole**